



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Entreprise
MASA n° :

Modification de vos coordonnées

En cas de changement ou d'erreur dans les informations affichées dans le cadre de droite, merci de les corriger ci-dessous.

Inutile de recopier les informations exactes.

Raison sociale :
(nom de l'entreprise)

Nom du chef de l'entreprise :
ou gérant

Adresse :

Code postal, commune :

SIREN :

Email :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Aquaculture 2024

Élevage de salmonidés, esturgeons et
autres poissons d'eau douce
hors pisciculture en étangs

Production 2024

Avez-vous produit en 2024 ? oui ☐ non ☐

Note : la production 2024 correspond à la production réalisée durant l'exercice comptable clôturé en 2024.

Date de clôture des comptes	Exercice comptable à retenir pour l'enquête
fin mars	du 01/04/2023 au 31/03/2024
fin juin	du 01/07/2023 au 30/06/2024
fin septembre	du 01/10/2023 au 30/09/2024
fin décembre	du 01/01/2024 au 31/12/2024
pas de clôture	du 01/01/2024 au 31/12/2024

☐ Si oui, quelle est la date de fin de l'exercice ?

Si non, **passez à la question 2**

/ / 2024

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.

Visa n° 2025A051AG du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2025.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 81-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Questionnaire confidentiel destiné au Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.



1.1. Poissons vendus hors écloserie / nurserie

	Ventes pour grossissement ultérieur dans une autre pisciculture française	Ventes pour repeuplement et parcours de pêche	Ventes pour la consommation humaine *	Ventes à l'export
Truite Arc-en-ciel				
Quantité				
Portion (- de 500 g)	t	t	t	t
Petit filet (500 g à 1 kg)	t	t	t	t
Grande (1 à 2 kg)	t	t	t	t
Très grande (+ de 2 kg)	t	t	t	t
Taille non connue	t	t	t	t
Valeur HT				
Tous calibres	€	€	€	€
Truite Fario				
Quantité	t	t	t	t
Valeur HT	€	€	€	€
Autres salmonidés				
Préciser l'espèce :				
Quantité	t	t	t	t
Valeur HT	€	€	€	€
Esturgeons				
Quantité	t	t	t	t
Valeur HT	€	€	€	€
Sandre (hors étang)				
Quantité	t	t	t	t
Valeur HT	€	€	€	€
Perche (hors étang)				
Quantité	t	t	t	t
Valeur HT	€	€	€	€
Autres poissons d'eau douce hors étang				
Préciser l'espèce :				
Quantité	t	t	t	t
Valeur HT	€	€	€	€

* Retenir toutes les ventes pour la consommation humaine : vente directe, grossiste, GMS, expéditeur, atelier de transformation..

1.2. Prix de vente des truites arc-en-ciel portion (< 500 g)

⚠ Exclure les ventes à d'autres pisciculteurs, les ventes au loisir pêche et repeuplement, les ventes à l'export

Estimation du prix de vente moyen des truites arc-en-ciel portion à un atelier de transformation :

Vivantes, sortie bassin

, € HT

Si vous disposez d'un atelier de transformation, estimation du prix de vente moyen des truites arc-en-ciel portion :

Abattues/éviscérées, sortie atelier

, € HT

1.3. Vente d'œufs non embryonnés

Ne comptez que les œufs produits par votre entreprise, ne prenez pas la partie éventuellement achetée en gros à un autre producteur.

Œufs à caviar d'esturgeon
en France

Boîtes ≤ 1 kg

Boîtes > 1 kg

Œufs non embryonnés de truite
pour la consommation

Œufs non embryonnés de truite
pour la reproduction

Quantité

Valeur HT en €

	kg		€
	kg		€
	kg		€
	milliers		€

1.4. Production des écloseries et nurseries

Si vous avez acheté des œufs, seule la production d'alevins est à noter.

Si vous produisez vous-même œufs et alevins, renseignez les quantités aux deux stades.

	Quantité produite ...			Valeur des ventes en €
	... et utilisée au sein de l'entreprise en milliers	... et libérée en milieu naturel via une AAPPMA ou fédération de pêche en milliers	... et vendue pour le grossissement et à l'export en milliers	
Truite Arc-en-ciel				
Œufs embryonnés				
Juvéniles				
Truite Fario				
Œufs embryonnés				
Juvéniles				
Autres salmonides, préciser :				
Œufs embryonnés				
Juvéniles				
Esturgeons				
Œufs embryonnés				
Juvéniles				
Autres poissons d'eau douce hors étang, préciser :				
Œufs embryonnés				
Juvéniles				

1.5. Autres produits de l'aquaculture

Produisez-vous d'autres produits d'aquaculture (hors algoculture et conchyliculture qui font l'objet d'enquêtes à part)?

oui ☐ non ☐

☐ Si oui, remplir le tableau suivant :

Ventes d'autres produits de l'aquaculture à la consommation ou à la transformation

	Poids	Valeur HT en €
Écrevisse	kg	€
Crevette géante d'eau douce Macrobrachium rosenbergii	kg	
Autre crustacé d'eau douce préciser:	kg	€
Grenouille	kg	€
Autre préciser:	kg	€

1.6. Part en Bio de la production de chaque espèce



Part des volumes vendus sous certification Agriculture Biologique (AB) par rapport à la production totale de l'espèce

Salmonidés (chair)	Esturgeons (chair)	Salmonidés (œufs pour la consommation)	Esturgeons (caviar)	Autres poissons (chair)
%	%	%	%	%

1.7. Répartition des tonnages vendus pour la « Consommation humaine »

Estimer ici la répartition des ventes de votre production, hors ventes à un autre pisciculteur à des fins de grossissement/ finition, hors parcours de pêche, hors vente pour repeuplement.

La répartition correspond à la colonne « Consommation humaine » des questions 1.1 et 1..3.

	Salmonidés (chair)	Esturgeons (chair)	Salmonidés (œufs pour la consommation)	Esturgeons (caviar)
Export	%	%	%	%
Vente directe à un particulier	%	%	%	%
Vente à un atelier de transformation	%	%	%	%
Grandes et moyennes surfaces (GMS) en direct	%	%	%	%
Restaurateurs, traiteurs, poissonniers	%	%	%	%
Grossistes ou revendeurs (y compris les centrales d'achat des GMS)	%	%	%	%
Autres, préciser : 	%	%	%	%
Total de contrôle	%	%	%	%

1.8. Evénements exceptionnels

Avez-vous eu des événements exceptionnels au cours de l'année 2024 expliquant des changements importants dans votre production ?

☐ oui ☐ non

☐ Si oui, préciser :

2. Dirigeants d'entreprise et main-d'œuvre présente au 31 décembre 2024

2.1. Dirigeants et associés de l'entreprise

	Nom (facultatif)	Sexe	Année de naissance	Statut	Temps de travail	Nationalité	Diplôme le plus élevé obtenu	Régime social
1		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
2		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
3		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
4		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
5		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA
6		☐ Fém. ☐ Masc.		☐ Salarié ☐ Non salarié	%	☐ France ☐ Autre	☐ Sans diplôme qualifiant ☐ CAP BEP ☐ Bac ☐ Bac + 2 ☐ Licence et plus	☐ Général ☐ Enim ☐ MSA

2.2. Nouveaux dirigeants en 2024

Votre entreprise a-t-elle intégré en 2024 un nouveau dirigeant ou associé ?

oui ☐ non ☐



Si oui : - justifie-t-il d'une capacité professionnelle (diplôme ou équivalences) ?

oui ☐ non ☐

- avait-il moins de 40 ans en 2024 ?

oui ☐ non ☐

2.3. Main-d'œuvre permanente de l'entreprise

Note :

main-d'œuvre permanente : il s'agit de toute personne travaillant pour l'entreprise au 31 décembre 2024, hors CDD, intérimaires, stagiaires. Sont concernés les salariés et les éventuels non-salariés, quel que soit le temps de travail.

Nombre de salariés et non salariés permanents de l'entreprise :

Prenez en compte tous les salariés et non-salariés de l'entreprise, hors dirigeants et associés (qui sont déclarés en question 3.1).

	Femmes		Hommes	
	Salariées	Non salariées	Salariés	Non salariés
À temps plein				
Plus de 1/2 temps				
À mi-temps				
Moins de 1/2 temps				

2.4. Main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle

Note : la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle peut être : des intérimaires, des CDD, du personnel de groupement d'employeurs...

	Femmes		Hommes	
	Nombre total de personnes	Nombre total de jours travaillés	Nombre total de personnes	Nombre total de jours travaillés
En CDD				
En intérim				

4. Cessation d'activité

4.1. Projet de transmission ou de cessation d'activité

Avez-vous un projet de transmission ou de cessation d'entreprise dans les 5 prochaines années ?

- ☐ Sans objet
☐ Non
☐ C'est une possibilité

- ☐ Oui, mais le projet n'est pas encore défini
☐ Oui, et j'ai entamé le projet de reprise
☐ Oui et il n'y aura pas de reprise
☐ Autre, préciser :

4.2. Entreprise en cessation d'activité

Si vous n'êtes plus en activité maintenant,

Date de cessation d'activité (jour/mois/an)

___/___/20___

Cette enquête concerne bien votre activité en 2024. Merci de nous indiquer les ventes et l'emploi concernant cette année, même si elle est d'activité incomplète.

Qu'est devenue votre entreprise après sa cessation d'activité ?

- ☐ entreprise définitivement arrêtée
☐ recherche de repreneur en cours.
☐ reprise par l'entreprise précisée ci-dessous

Repreneur

Raison sociale :

Chef d'entreprise :

Adresse postale :

Code postal, commune : Tél. _____

Inscrivez ici les difficultés rencontrées pour remplir ce questionnaire.
Si vous n'avez aucune vente, merci d'en préciser succinctement les raisons.

Avez-vous des idées de questions à ajouter dans la prochaine enquête annuelle ?

Combien de temps était nécessaire pour répondre au questionnaire ?

___ min

En cas de difficulté vous pouvez contacter BVA :

Tél. : 0805 800 157 (numéro vert)
mail : aquaculture@bva-surveys.com

Si vous avez égaré l'enveloppe T de réponse prépayée, ce questionnaire est à retourner sous enveloppe timbrée à l'adresse suivante :

BVA group
Enquête Aquaculture
26, rue Saint-Jean
31130 Balma

Le Service de la Statistique et de la Prospective vous remercie du soin que vous avez pris à rédiger votre réponse.